

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 10-1 193

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5236/5

A

Paul Ventura

OBJET

Brescia
Italie

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, de dont vous avez soumis la reproduction photographique à l'examen.

Veillez agréer, M , l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le 11-1-13

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,